

**ÉTABLISSEMENT**

Régie Municipale d'Electricité
de Tarascon (09)
Route d'Arignac
09400 Tarascon sur Ariège

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Régie Municipale d'Electricité de Tarascon (09), Numéro national d'identification : 80902389800012, Route d'Arignac, 09400 Tarascon sur Ariège, FRANCE. Tél. : +33 561059008. Fax : +33 561051744. Courriel : s.perry@rme09.fr. Code NUTS : FRJ21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://rme09.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Production distribution et commercialisation electricite

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** FOURNITURE ET POSE D'UNE VIS HYDRODYNAMIQUE**II.1.2) Code CPV principal**

45240000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Fourniture et pose d'une vis hydrodynamique dans le cadre des travaux de continuité écologique et d'optimisation énergétique de la centrale de Sainte-Quitterie sur la rivière Vicdessos, à Tarascon-sur-Ariège.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45240000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : PRISE D'EAU

CENTRALE SAINTE QUITTERIE

09400 TARASCON SUR ARIEGE

II.2.4) Description des prestations

La centrale hydroélectrique de Sainte-Quitterie est un aménagement hydroélectrique installé en dérivation du Vicdessos, sur la commune de Tarascon-sur-Ariège. Cette centrale a fait l'objet d'un renouvellement d'autorisation au cours duquel des travaux de restauration de la continuité écologique ont été prescrits par l'administration. Le maître d'ouvrage souhaite mutualiser ces travaux avec

l'installation d'un groupe de production au barrage, permettant d'optimiser le potentiel énergétique du site. L'ensemble du programme est autorisé par arrêté préfectoral du 09/08/2021 1.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

VALEUR TECHNIQUE : 50%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 17 octobre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 17 octobre 2022 - 12:00

Lieu : TARASCON SUR ARIEGE.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF TOULOUSE 68 Rue Raymond IV , 31000 TOULOUSE FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Fax +33 562735440. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 septembre 2022